



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 75 OCTOBRE 1995

L'année scolaire est commencée... les activités de notre association aussi.

Et, notre Maire, P.C.TAITTINGER nous convoque, déjà, pour la première réunion du CICA, le 7 Novembre. Il nous demande de lui adresser les questions que nous souhaitons voir traitées au cours de cette réunion.

Il nous rappelle qu'il sera désormais notre interlocuteur pour tous les problèmes de nos associations.

J.L. MORLE nous avait annoncé que ses occupations dans la nouvelle municipalité, Adjoint au Maire, ne lui permettaient plus de conserver cette mission de Délégué à la vie associative. Nous regretterons sa présence dans les amicales réunions pré-CICA qui nous permettaient de "choisir" les sujets qui y seraient traités, avec les autres responsables associatifs spécialisés dans leurs domaines : famille, sports, animation, social, urbanisme, anciens combattants....

Cette structure persistera dans l'avenir qu'organise le Maire du XVI^e pour permettre aux associations de participer, mieux et davantage, à la vie de l'arrondissement.

XVI^e DEMAIN souhaite, dès cette première réunion CICA de la nouvelle mandature, poser une question sur le permis de construire (R.F.O. libérant en décembre, un vaste terrain, rue du Recteur Poincaré) qui envisage la construction de 56 logements (de quel type ?) et de 95 chambres d'une Maison de retraite (ces dernières dans la surélévation d'un étage du bâtiment central conservé).

L'E.V.I.P. (espace vert intérieur à protéger) et les quelques arbres qui y vivent encore seront ils protégés ? sacrifiés ?

Beaucoup d'entre vous s'en inquiètent réellement, même si le projet de maison de retraite leur paraît un réel besoin dans un arrondissement où les personnes âgées représentent un pourcentage important de la population.

.....

LA LANTERNE DES PHARES ET BALISES ... suite

M. BOLOTTE, Conseiller en charge de l'Urbanisme à la Mairie du XVI^e, veut calmer nos inquiétudes (LETTRE n°74) à ce sujet. Il nous écrit : "en voyant les travaux du nouveau bâtiment en voie d'achèvement, j'ai à nouveau saisi le Président Conseil Economique et Social. Il répond : Je vous confirme que la lanterne du phare ainsi que les pierres de la tour qui le supportait, ont été conservées en vue de leur réimplantation à l'angle des avenues Wilson et Albert de Mun. Ces éléments architecturaux ont été démontés dans les règles de l'art, et sous surveillance de M. COLETTE, architecte en chef des Monuments historiques.

" Des travaux qui ont déjà coûté 650.000 frs ont été réalisés afin que le phare, élément familier du paysage du quartier, soit restitué dans une forme qui donne satisfaction à tous, dès que l'opération de rénovation du Palais d'Iéna sera achevée.

" J'ai bon espoir que l'intérêt porté à cette affaire par le Ministère de la Culture et de la Francophonie aidera à trouver une solution rapide. Il est tout à fait probable que, soit à fin 1995, soit en 1996 le "remontage" qui nous intéresse sera effectué dans des conditions acceptables. Bien entendu, nous continuons à veiller attentivement!"

Voici donc rassurés nos amis ? Nous en remercions M. BOLOTTE.

ENVIRONNEMENT et VIE QUOTIDIENNE à PARIS

La Direction de l'Environnement à la Mairie de Paris nous écrit :

Déjections canines : Les mesures, déjà prises, n'ont pas donné les résultats souhaités. Aussi la sévérité envers les propriétaires négligents s'est elle renforcée. Les résultats n'en sont pas encore probants...

Pigeons : le produit stérilisant, utilisé mélangé aux grains, a été retiré de la vente depuis plusieurs années. On attend un nouveau contraceptif...
Des procès-verbaux sont dressés aux personnes surprises à les nourrir..

Pollution de l'air : La Mairie de Paris n'a pas plus de pouvoir de réglementer dans ce domaine que dans celui de la circulation automobile. La préfecture de Police est seule compétente pour régler ces problèmes très complexes qui doivent se mesurer à l'échelle de l'agglomération au sens large.

La Municipalité manifeste cependant un grand intérêt pour ces problèmes et a créé une cellule de liaison, d'études et d'informations. Elle s'occupe des problèmes de transport en commun; de régulation du trafic. Le stationnement payant a eu un effet dissuasif qui contribue à la préservation de la qualité de l'air.

La Mairie développe son parc de véhicules électriques et envisage un contrôle (annuel ?) de tous les véhicules.

La situation parisienne est plutôt favorable comparée avec celle d'autres capitales (moyenne de 90 % de temps de qualité excellente.) Les épisodes de pollution sont portés à la connaissance du public par une procédure d'information et d'alerte, mise en place par les Préfets de la Région Ile de France, en avril 1994.

POUBELLES : Depuis 1994 un programme de communication a été instauré avec les responsables d'immeubles parisiens, gestionnaires et le Service de la Propreté. On souhaite ainsi diminuer le nombre des poubelles "oubliées" après le passage des véhicules de la propreté, entraves souvent à la circulation.

CHIENS et ESPACES VERTS : ils ne sont pas admis dans les parcs et jardins, même tenus en laisse. Ils sont seulement tolérés au Parc Montsouris. Cependant le "Jardin Blanc" dans le Parc Citroën est un espace ouvert où il est difficile de faire respecter les règlements ! La Direction des Parcs et Jardins étudie ce problème.

TOILETTES PUBLIQUES : La salubrité, sous le métro aérien, n'est pas satisfaisante, malgré des lavages répétés. Le Directeur de la Voirie responsable de la pose de ces toilettes publiques recherche une solution autre que les sanisettes.

RAVALEMENT : Obligation très ancienne. Un contrôle plus strict a été mis en place en 1989. Des sanctions sont prises pour pénaliser les propriétaires récalcitrants.

PANNEAUX LUMINEUX : On suggère de les utiliser pour informer le public des changements d'implantation des caissons (objets encombrants)

NOUS PRENONS NOTE.

RUE DE L AVENIR

Cette association amie lutte "Pour une Ville plus agréable à vivre" Elle est très proche de nous par tous ses objectifs.

Elle organise depuis 1990, tous les 2 ans un concours sur le thème " La rue.. on partage" dans toute la France. Le but de ce concours qui s'adresse aux enfants des écoles, lycées, collèges, les professeurs, Parents d'Elèves, cyclistes, habitants, etc., est de recueillir des idées d'aménagement, d'équipements pour améliorer la sécurité collective, le partage de l'espace public, la qualité de la vie.

Une centaine de projets ont été réalisés par des jeunes, des adultes : aménagement de sorties d'écoles, quartiers ou rues piétons, pistes cyclables, espaces de jeux, signalisation etc.. 12 dossiers sélectionnés chaque année reçoivent l'aide d'un professionnel qui les aide à passer de l'idée généreuse à la réalisation.

Les vrais problèmes sont évidemment ceux des financements. Ce type d'action, souvent relayé par des conseils municipaux d'enfants (cela existe..) devrait trouver un écho chez les responsables. Il s'accorde avec les objectifs d'éducation civique des premières années, initiation à la vie locale, apprentissage de la solidarité, de la responsabilité.

Autre intérêt du concours : développer le partenariat à tous niveaux : national (jury) et local (porteurs de projets, élus..)

RUE DE L AVENIR : 18 rue de Varennes - 75.007

UN PEU D'HISTOIRE (copié dans Sélection du Reader's Digest.)

Le 19 janvier 1662, Louis XIV signe des lettres patentes pour la création de la Compagnie des carrosses à cinq sols, très lointaine ancêtre de notre RATP.

Transport de certains parisiens seulement... en étaient exclus "les soldats, pages, laquais et autres gens de livrée" et même "les manoeuvres et les gens de bras" sur une décision ségrégative du Parlement.

Le programme prévoyait des itinéraires fixes, des départs tous les demi quarts d'heure, même faute de voyageurs et des tarifs relativement modestes.

La "ligne n°1" est ouverte au public le 18 mars suivant, de la Porte Saint Antoine au Luxembourg. Sept carrosses de 11 places assuraient le trafic.

Et le succès en fut tel que peu après quatre nouvelles lignes sont ouvertes, toujours à Paris.

Mais avec l'augmentation progressive du prix des billets et le manque de clientèle, lié aux restrictions du Parlement, la Compagnie cesse son activité en 1677.

Bien plus tard, en 1828 seulement, l'idée de transports en commun sera reprise avec la création de l'entreprise des Omnibus BAUDRY, suivie d'une vingtaine d'autres compagnies.

Quelques unes seulement subsisteront et fusionneront, en 1855, en Compagnie Générale des Omnibus, ancêtre de notre RATP.

LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE EN REGION PARISIENNE

L'automne et les frimas risquent de nous faire oublier ces problèmes de pollution. Des mesures s'imposent de plus en plus, vue la lenteur prévisible de leur mise en place...

Rappelons des faits : en 1993, 357 dépassements de plus d'1 heure
1994, 1.316 " " " "

Niveau 2 (plus de 180 microgramme d'ozone par m³)
1995 : "mauvais" les mercredi 21.6
vendredi 30.6 vendredi 21.7 mardi 1.8 mercredi 2.8
vendredi 4.8 samedi 5.8 vendredi 11.8 samedi 19.8
dimanche 20.8... et mardi 10.10 !

Depuis 1979; AIRPARIF mesure la pollution à Paris, les informations sont diffusées avec 24 heures de retard, via des journaux comme le Monde et des média comme FR3.

Il est préconisé de faire paraître ces informations sur les panneaux lumineux de la Ville, tous les soirs.

Un budget de 5 à 6 millions de frs a été établi pour que Airparif puisse prévoir les pics. La Région semble l'avoir pris en compte mais la Ville de Paris et les départements voisins devraient participer. A quand la réalisation de cette mission: ?

Certains se démènent pour "sensibiliser" : un Comité de défense des victimes s'est créé en juillet.

ERPURS a mené une enquête révélant l'augmentation des décès, admissions hospitalières arrêts de travail, consultations médicales...

SOS ENVIRONNEMENT et

.....

l'A.D.U.A dénoncent le laxisme des autorités parisiennes qui prend l'allure de non assistance à personne en danger.

En cas d'alerte à la pollution, on nous dit : évitez bien sûr de polluer plus en conduisant votre auto - ne sortez pas - portez un masque - évitez tout effort physique - demandez conseil à l'Hôpital Henri Vidal 40.34.76.14, au serveur 3615 code Air Santé....

Mais il s'avère que, par exemple le vendredi 24 mars 95, le Préfet de Police de Paris n'a pas déclenché l'alerte car un des sites mesurés n'atteignait pas le seuil de pollution....

A ces dangers, quels remèdes ? Dans le domaine des transports en commun : remplacer les bus de la RATP par des machines moins polluantes (cela prendra, paraît-il, une douzaine d'années..)

augmenter la fréquence et peut-être rendre provisoirement gratuits les bus en cas de pic de pollution

réimplanter un réseau de tramways (étude commencée)

organiser des navettes fluviales et les faire connaître

sur certains trajets sans bus, prévoir des taxis collectifs (qui partent quand ils sont pleins) Cela se pratiquait Porte Maillot. Et beaucoup de villes ont adopté ce système plus souple et plus rapide.

du mal : rendre les carburants moins polluants
Contre les autos, principale cause
prôner les voitures électriques

inciter aux contrôles techniques

admettre un stationnement résidentiel gratuit quand il y a pic de pollution

faciliter le "ferroutage" (transport des autos et camions sur des trains)

éviter le transit des gros camions et des cars en ville.

adapter à Paris le système GERTRUDE qui à Bordeaux gère plus de 500 carrefours et a fait baisser la pollution de façon considérable.

mettre en place un système de co-voiturage (regroupement de plusieurs personnes effectuant un même déplacement) prôné dans le Guide Pratique "Conseil pour moins polluer" (liens entre chauffeurs et utilisateurs ?) On en parle depuis des années (cf Le Monde 3 Mai 1994 et 20/21 novembre 1994)

pour cyclistes et piétons : installer des "réseaux verts" - A cet effet, juger de l'impact de l'expérience des voies sur berge rendues à la circulation des cyclistes, piétons et patineurs uniquement, les dimanches d'Août et Septembre 1995...

Le 24 Juillet un débat sur la pollution a eu lieu au Conseil de Paris

Le 20 septembre, un colloque a été organisé par la Région Ile de France réunissant élus, médecins, scientifiques, transporteurs, constructeurs d'autos, fabricants de carburants.....

A quoi ont abouti ces réunions ?

Des mesures ont elles été effectivement prises pour que les parisiens puissent espérer l'été prochain ne plus subir des jours, des semaines de pollution ?

VOUS NOUS ECRIVEZ :

Mme C.G., Bld Lannes : " nous sommes des citoyens sacrifiés, sans possibilité de garer pour nous, pour ceux qui nous rendent service : services médicaux, entrepreneurs, livreurs...

Les nouveaux aménagements de la circulation ont eu pour résultat de "doubler" le périphérique d'où bruit infernal, poids lourds,.. Seul un parking pourrait atténuer notre peine; sous le jardin de jeux, face au II bld Lannes existent des souterrains creusés sous l'occupation qui pourraient facilement être aménagés pour cela"

Et plusieurs d'entre vous sont catastrophés par le Zebra Square qui vient de terminer le long aménagement de l'Ilôt Gros Boulaivilliers.

D'autres se révoltent contre les tergiversations qui depuis 1989 laissent se dégrader la Piscine Molitor. " affaire de gros sous, affaire politique, le "grand paquebot" est dans u état de délabrement inquiétant. Des squatteurs, tagers et rats sont les maîtres du site".

Et aussi : "Place de Varsovie, depuis des années, se trouve un accès au fonctionnement des jets d'eau, bien laid. Ne peut-on l'améliorer ? "

~~et encore~~ : " 5 square de l'Alboni : deux massifs, proches du quai Kennedy, bien misérables" Mme B. 7 rue Beethoven.

PASSY-KENNEDY continue à vous préoccuper. Ce problème demeure en attente de la décision de la Justice....

Merci de nous écrire, de nous téléphoner pour nous signaler ce qui vous choque, ce qui vous gêne.

Vos découvertes, vos inquiétudes, vos informations nous sont précieuses, indispensables.

Et nous vous rappelons que nous sommes toujours à votre disposition, le mercredi de 10 à 12 heures, à notre permanence 4 Place de Mexico.

A bientôt.